Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213500853-20260605-D26_79-DE

Combourg

DEPARTEMENT
ILLE-ET-VILAINE
CANTON
COMBOURG
COMMUNE
COMBOURG
NATURE DE L'ACTE
26_79

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté – Egalité – Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Pour l'an deux mille vingt-six, où est écrit ce qui suit :
Séance publique du **vendredi 05 juin**, à 19 heures, en vertu des articles L 2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales. Le Conseil Municipal s'est réuni sur convocation régulière adressée à ses membres le vendredi 29 mai 2026.

Nombre de Conseillers en exercice : 29
Nombre de pouvoirs : 7
Nombre de Conseillers présents : 22
Quorum : 15

Date de convocation et d'affichage : 29 mai 2026

****

Présents : M. LE BESCO Joël, Mme DELAHAIS Odile, M. DESBOIS Jean-Pascal, Mme DUTAY-MOREL Isabelle, M. LEGRAND Jean-Luc, Mme LEGROS Marie-Noële, M. RIAUX Bertrand, M. CORVAISIER Christophe, Adjoints au Maire,
M. LEMENANT Yannick, Mme CHAMPAGNAY Annie, Mme CAVRET Florence, M. ROUSSEAU David, Mme THEBAULT DONDEL Hermina, M. CHAUVIN Stéphane, Mme NEDELEC Emilie, Mme FERRÉ Karine, M. GOUABLIN Raphaël, M. LEPORT Florian, Mme CORNU- HUBERT Rozenn, M. CHARLES Bruno, Mme CHENOT Gwenaëlle, M. GAILLARD Corentin, Conseillers municipaux.

Pouvoirs : Mme FORESTIER Anne pouvoir à DESBOIS Jean-Pascal, M. COCHARD Alain pouvoir à Mme CHAMPAGNAY Annie, M. LAMOUR Franck pouvoir à M. ROUSSEAU David, Mme PORÉE Fabienne pouvoir à M. LEMENANT Yannick, Mme BELLIS Nathalie pouvoir à Mme DELAHAIS Odile, Mme SORAIS Justine pouvoir à NEDELEC Emilie, M. ARNAL Cyrille pouvoir à Mme CORNU-HUBERT Rozenn.

Absents excusés : -

Absents :

****

Président de séance : M. LE BESCO Joël, Maire.

Secrétaire de séance : M. ROUSSEAU David, Conseiller Municipal.

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213500853-20260605-D26_79-DE

CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUIN 2026

26-79)TABLEAU DES EFFECTIFS – AVANCEMENTS DE GRADE – ANNEE 2026
Rapporteur : M. Joël LE BESCO, Maire

Nomenclature : 4.1 – FONCTION PUBLIQUE/Personnel titulaires ou stagiaires

VU le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L313-1 et L332-23 1°,
VU le décret 2004-777 du 29 juillet 2004 portant diverses dispositions relatives aux agents fonctionnaires de la fonction publique territoriale,
VU la délibération du Conseil Municipal en date du 01 juillet 2007 fixant les taux de promotion pour les avancements de grade,
VU l'arrêté municipal n°20-100 du 5 octobre 2020 portant établissement des lignes directrices de gestion,
VU la disponibilité des crédits budgétaires de l'exercice en cours,
VU la délibération n°20-104 du 28 octobre 2020 approuvant les lignes directrices de gestion ;
VU le tableau des emplois,

CONSIDERANT qu'il appartient à l'assemblée délibérante, compte tenu des nécessités de services, de modifier le tableau des emplois,
CONSIDERANT que les propositions d'avancement de grades au titre de l'année 2026 sont en adéquation avec les critères des lignes directrices de gestion (capacités financières de la collectivité, adéquation entre grades et fonctions, investissement et motivation et ancienneté dans le grade précédent),
CONSIDERANT les fonctions occupées et la concordance des missions confiées avec les nouveaux grades proposés,
CONSIDERANT que ces évolutions sont en cohérence avec les objectifs de la collectivité,

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **DE CREER**, au titre de l'avancement de grade, les emplois permanents suivants :

Emploi	Filière	Grade	Temps de travail	Quotité	Date d'effet
Assistante de direction	Administrative	Rédacteur principal 1ère classe	TC	35/35	01/09/2026
Electricien	Technique	Adjoint technique principal 2ème classe	TC	35/35	01/12/2026
Adjoint d'animation	Animation	Adjoint animation principal 1ère classe	TNC	32/35	01/09/2026

- **DE SUPPRIMER**, les emplois permanents correspondant aux postes créés antérieurement à cette délibération, à savoir :

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213500853-20260605-D26_79-DE

Emploi	Filière	Grade	Temps de travail	Quotité	Date d'effet
Assistante de direction	Administrative	Rédacteur principal 2ème classe	TC	35/35	01/09/2026
Electricien	Technique	Adjoint technique	TC	35/35	01/12/2026
Adjoint d'animation	Animation	Adjoint animation principal 2ème classe	TNC	32/35	01/09/2026

- **DE PRECISER** que les postes créés seront pourvus à titre exclusif par la voie de l'avancement de grade,
- **DE PRECISER** que les crédits sont inscrits au budget,
- **DE MODIFIER** le tableau des effectifs en conséquence,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à la présente décision,
- **DE CHARGER** Monsieur le Maire, ou son représentant, de l'exécution de la présente décision.

POUR : 29
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au Registre sont les signatures.
Pour copie conforme,

Le secrétaire de séance,

D. ROUSSEAU

Le Maire,

J. LE BESCO